

Délibération n°2024-12-17-02-CA

Relative à l'adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts d'Aix Marseille Université,

Après en avoir délibéré,

Article 1

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 17 octobre 2024 tel qu'annexé à la présente délibération, tenant compte des demandes de rectifications apportées en séance.

Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (33 voix favorables et 3 voix défavorables).

Membres en exercice : 36

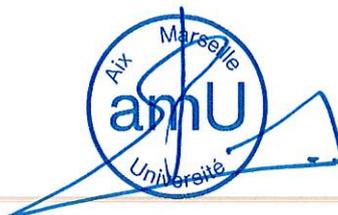
Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 21 membres présents et 15 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **19 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **19 DEC. 2024**